Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212203756-20251128-D2025_50-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
COMMUNE DE TRESSIGNAUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

N° D2025-50

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 novembre à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de Tressignaux,** après convocation légale du 17/11/2025, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc GUÉGAN, Maire.**

Présents : GUÉGAN Jean-Luc, JOUSSE Fabien, CADIO Thierry, BLOUIN Xavier, GAUDIN Marie-Rose, LUCAS Roland, AOUNE Horida, PUILLE Maryse.

Absentes excusées : LE CALVEZ Marie-Madeleine, procuration donnée à GAUDIN Marie-Rose.

Nombre de conseillers en exercice : 13 **Nombre de présents : 8** **Procuration : 1**

Secrétaire de séance : AOUNE Horida

AUTORISATION VIREMENT DE CREDITS D'INVESTISSEMENTS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'avant l'adoption du budget primitif 2026, le Maire est en droit, sur autorisation du Conseil d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts l'année précédente.

Il présente ensuite les programmes d'investissement en cours qui peuvent nécessiter un paiement avant le vote du budget 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur du ¼ des crédits votés en 2025.

Le Maire,
Jean-Luc GUÉGAN

MAIRIE DE TRESSIGNAUX
22290 CÔTES D'ARMOR